

L'Assemblée générale de l'Onu exige un cessez-le-feu immédiat à Gaza

NEW YORK (AFP) - L'Assemblée générale de l'ONU a exigé vendredi soir un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza, menant au retrait total des forces israéliennes. Dans une résolution adoptée à une large majorité, l'organe plénier de l'ONU "exige le respect sans condition de la résolution 1860 du Conseil de sécurité".



L'Assemblée générale de l'ONU le 13 novembre 2008 à New York
(© AFP/Getty Images/Archives - Mario Tama)

Le texte précise que cela doit comprendre "l'appel qui y est lancé à l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu durable et pleinement respecté menant au retrait total des forces israéliennes de Gaza et à la distribution sans entrave dans tout Gaza de l'aide humanitaire".

La résolution 1860 du Conseil, adoptée le 8 janvier, n'a pas été suivie d'effet, Israël ayant poursuivi son offensive contre le mouvement islamiste Hamas dans la bande de Gaza, qui a fait plus de 1.100 morts depuis le 27 décembre.

Les résolutions de l'Assemblée ne sont pas considérées comme contraignantes.

Le président de l'Assemblée, Miguel d'Escoto, a annoncé que le vote avait été acquis par 142 voix pour, 6 contre et 8 abstentions. Mais un décompte révisé publié une heure plus tard a fait état de 142 voix pour, 3 contre (Etats-Unis, Israël, Nauru) et 9 abstentions. Le vote est intervenu au bout de plusieurs heures de négociations et manoeuvres confuses. Il a conclu deux jours de débats dans le cadre d'une réunion urgente de l'Assemblée, demandée par le Mouvement des non-alignés (118 Etats membres sur 192), pour exiger le

respect de la résolution 1860.

Le texte est le fruit d'un compromis négocié, au nom de la Palestine, par l'Egypte avec l'Union européenne.

Un groupe de pays comprenant notamment la Syrie, l'Iran, le Venezuela, l'Indonésie et la Malaisie a tenté de faire adopter des amendements durcissant le texte, réclamant en particulier le "retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes de Gaza".

Or un responsable gouvernemental israélien a indiqué vendredi que le cabinet de sécurité devait voter en faveur d'un cessez-le-feu unilatéral samedi soir, "à la suite de la signature d'un accord à Washington et des progrès significatifs réalisés au Caire" et que "les forces israéliennes resteront à Gaza" après la mise en place de ce cessez-le-feu, sans préciser la durée de cette présence.

La tentative du groupe Syrie-Iran a été mise en échec après une intervention émouvante de l'observateur permanent de la Palestine à l'ONU, Riyad Mansour. Rappelant que les Palestiniens de Gaza souffraient alors que l'Assemblée débattait, M. Mansour a affirmé que le texte initial lui paraissait "acceptable". Son collègue égyptien, Maged Abdelaziz, a aussitôt appelé à voter sur ce texte, sans les amendements des "durs", obtenant gain de cause après un ultime vote de procédure. Après le vote, M. Mansour s'est réjoui de voir l'Assemblée "presque unanime" pour faire pression sur Israël en vue d'un cessez-le-feu. "Nous aurons gain de cause grâce à votre soutien", a-t-il dit en remerciant les délégués.

Israël et les Etats-Unis, son protecteur traditionnel à l'ONU, ont critiqué le texte et nié la pertinence de la réunion. "Une résolution distincte de l'Assemblée n'est ni nécessaire ni utile, surtout quand elle ne fait aucune mention des tirs de roquettes sur Israël", a dit l'ambassadeur américain adjoint, Alejandro Wolff.

Israël avait vainement tenté jeudi d'empêcher la réunion, arguant qu'aux termes de la Charte de l'ONU, l'Assemblée générale n'avait pas à s'emparer d'une question dont le Conseil de sécurité est déjà saisi. Il avait été ensuite copieusement critiqué pour son offensive à Gaza et accusé de violer le droit international, notamment par ses frappes contre des hôpitaux et des bâtiments abritant la presse et l'ONU. Vendredi sa déléguée, Meirav Shahar, a rejeté la résolution, la qualifiant de "partiale" et notant elle aussi qu'elle ne mentionne pas les tirs de roquettes ayant, selon Israël, justifié son offensive.

L'ambassadeur d'Indonésie Marty Natalegawa, très ému, a pour sa part expliqué son abstention en affirmant que le texte n'allait pas assez loin "dans la condamnation d'Israël" pour son offensive meurtrière.